

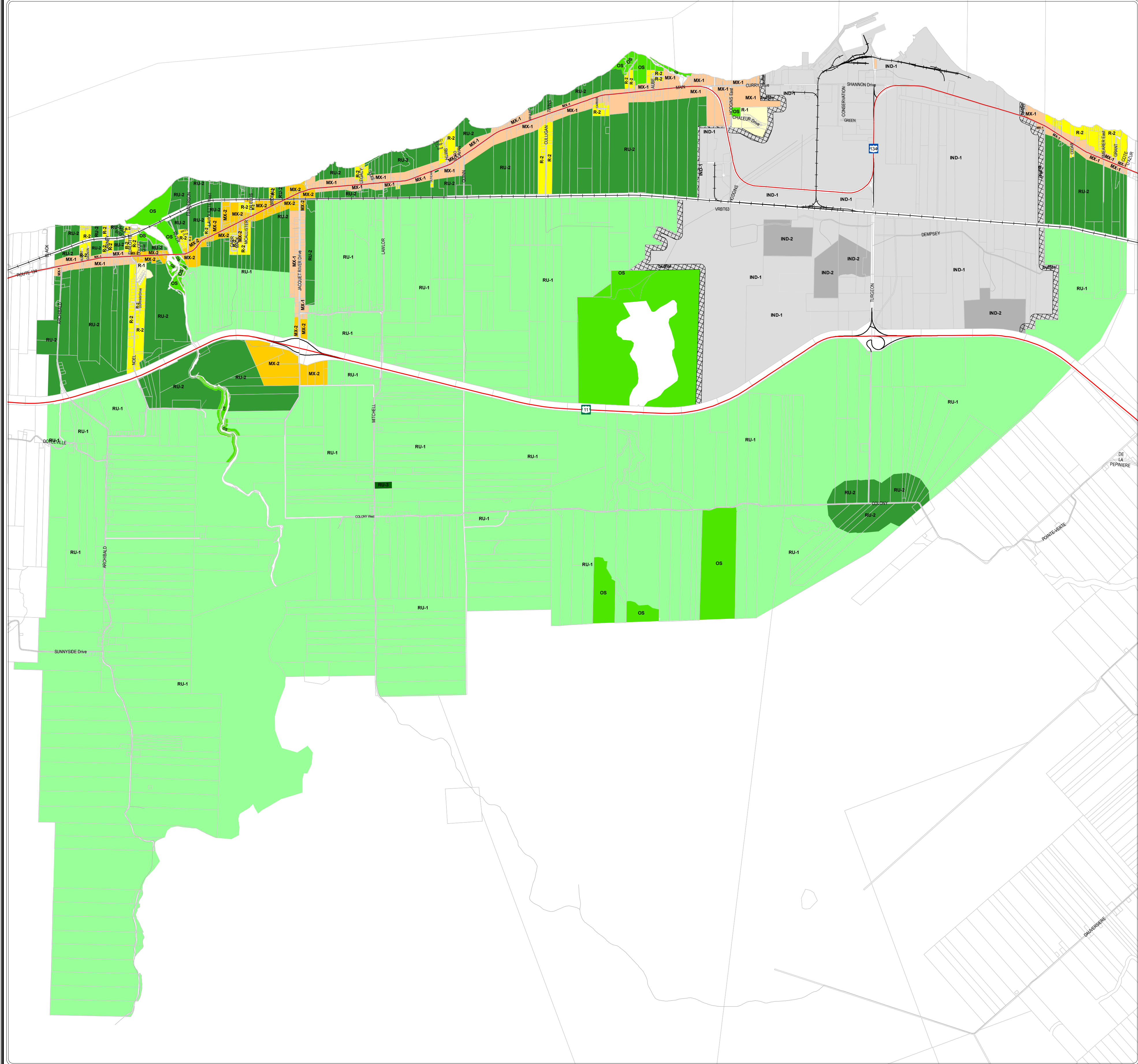


# Village of Belledune

## Zoning Map Schedule A

# Village de Belledune

## Carte de zonage Annexe A



### Legend / Légende

- (R-1) Residential Type 1  
(R-1) Résidentielles de type 1
- (R-2) Residential Type 2  
(R-2) Résidentielles de type 2
- (MX-1) Mixed Type 1  
(MX-1) Mixtes de type 1
- (MX-2) Mixed Type 2  
(MX-2) Mistes de type 2
- (IND-1) Industrial Type 1  
(IND-1) Industrielles de type 1
- (IND-2) Industrial Type 2  
(IND-2) Industrielles de type 2
- (OS) Open Space, Conservation area and Parks  
(OS) Espace ouvert, zones naturelles protégées et des parcs
- (RU-1) Rural Type 1  
(RU-1) Rurale de type 1
- (RU-2) Rural Type 2  
(RU-2) Rurale de type 2
- (RU-3) Rural Type 3  
(RU-3) Rurale de type 3
- Buffer  
Tampon

Date enacted: April 7th, 2008  
Date adopté: 7 avril, 2008

#### Amendments / Modifications

- 17-02-2008
- 14-04-2009
- 17-05-2010
- 14-06-2011
- 17-08-2015

Map drawn: March 3rd, 2016  
Carte dessinée: 3 mars, 2016



1:40,000



All data, information and visual representation contained on this map are in a constant state of maintenance, correction and update and are provided on an "as is" basis. This map contains data and information provided or derived from various third parties. The Chaleur Regional Service Commission makes no warranties or representation, either express or implied, as to the completeness, accuracy, correctness, merchantability, fitness or timeliness of the information contained herein. The commission assumes no liability or responsibility for any errors or omissions in the content of this map and any usage of this material is entirely at the user's risk. All copyright and other intellectual property rights remain reserved to the Chaleur Regional Service Commission.  
La Commission de services régionaux Chaleur fournit les cartes de zonage et les services en ligne en tant que service public. Dans toute situation où la carte officielle ou la carte imprimée de la Commission de services régionaux Chaleur diffèrent des versions électroniques contenues dans ce site internet, les publications officielles imprimées ont priorité. Les utilisateurs de cette information électronique doivent vérifier avec les informations officielles imprimées avant d'agir.  
Official versions of all zoning maps and related information can be obtained from the Chaleur Regional Service Commission Planning Department by calling (506) 542-2688.

Commission de services régionaux Chaleur  
Service Régional  
Chaleur Regional Service Commission  
Planning Department

Toutes les données, informations et représentations visuelles contenues sur cette carte sont continuellement en état d'entretien, de correction et de mise à jour et sont fournies sur une base « telle quelle ». La Commission de services régionaux Chaleur ne se porte aucunement garante, de façon expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la justesse, la commercialité, l'adaptation, ou l'opportunité de toute information. La Commission n'assume aucune responsabilité pour toute erreur ou omission contenue dans ces documents. Les utilisateurs acceptent pleinement les risques liés à l'utilisation d'une partie ou de l'ensemble de cette information. Tous les droits de propriété intellectuelle sont détenus par la Commission de services régionaux Chaleur.  
La Commission de services régionaux Chaleur fournit les cartes de zonage et les services en ligne en tant que service public. Dans toute situation où la carte officielle ou la carte imprimée de la Commission de services régionaux Chaleur diffèrent des versions électroniques contenues dans ce site internet, les publications officielles imprimées ont priorité. Les utilisateurs de cette information électronique doivent vérifier avec les informations officielles imprimées avant d'agir.  
Les versions officielles de toutes les cartes de zonage et les arrêtés peuvent être obtenues auprès du service d'urbanisme de la Commission de services régionaux Chaleur en composant le (506) 542-2688.